### 

En conformité avec les progressions du BO n°1 de janvier 2012

**Programmation** – Instruction civique et morale

### 

### 

### 

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Période 1  8 semaines  Du 04/09  Au 26/10 | **Découvrir les principes de la morale.**  Premiers principes de morale.   * Découvrir de nouveaux principes de morale présentés sous forme de maximes simples concernant les sujets proposés en annexe de la circulaire n°2011-131 du 25 août 2011.   Prendre conscience des notions de droits et de devoirs.   * Appliquer les règles élémentaires du règlement de la classe et de l’école.   **Approfondir l’usage des règles de vie collective.**  Usages sociaux de la politesse.   * Connaître les formules de politesse et savoir s’adresser à un adulte en le vouvoyant. * Utiliser les règle de politesse et de comportement en classe (se taire quand les autres parlent, se lever quand un adulte entre en classe…).   Respect des autres.   * Savoir écouter l’autre dans la classe. * Savoir respecter les tours de paroles.   Coopérer à la vie de la classe.   * Etre responsable et autonome dans des activités simples (distribution, rangement du matériel…). | **Approfondir l’usage des règles de vie collective.**  Coopérer à la vie de classe.   * Participer à l’élaboration du règlement de classe.   **Education à la santé.**  Equilibre de l’alimentation.   * Identifier les aliments gras, sucrés et salés. |
| Période 2  7 semaines  Du 08/11  Au 21/12 | **Education à la santé.**  Hygiène corporelle.   * Les principes élémentaires d’hygiène personnelle et collective : se laver, se laver les mains, se brosser les dents. * Les principales règles d’hygiène de vie au quotidien : temps de sommeil, équilibre du rythme de vie, alimentation équilibrée. * Différencier les notions de propre et sale, sain et malade. |
| Période 3  6 semaines  Du 07/01  Au 15/02 | **Education à la sécurité.**  Les objets et la sécurité : prévenir, protéger, alerter, intervenir auprès de la victime.   * Identifier les risques de l’environnement familier puis plus lointain. * Etre capable d’anticiper, pour éviter un accident. * Identifier un danger pour soi et pour les autres. * Les règles à appliquer en situation de danger :   + Appeler un adulte.   + Se protéger des conséquences de l’accident.   + Protéger autrui pour éviter le suraccident. * Connaître les conséquences de ses actes. * Application aux dangers de certains jeux d’école. |
| Période 4  6 semaines  Du 04/03  Au 12/04 | **Reconnaissance et respect des emblèmes et des symboles de la République.**  Symboles de la République.   * Reconnaître le drapeau français et connaître la signification de ses couleurs. |
| Période 5  10 semaines  Du 29/04  Au 04/07 | **Education à la sécurité.**  Sécurité routière (piéton, passager, rouleur).   * Déplacement sur un trottoir seul, à plusieurs ou en groupe en respectant les règles élémentaires de prudence. * Quelques règles simples de sécurité routière : regarder, identifier, nommer les différents lieux et éléments de l’espace routier ; percevoir des informations sonores et visuelles et les utiliser pour ses déplacements. * Identifier les dangers. * Se déplacer dans son quartier, son village. * Utiliser un dispositif de retenue (ceintures de sécurité, sièges pour enfants…) et en comprendre l’utilité. |